

Taxe d'accise—Loi

M. le vice-président: Nous poursuivrons maintenant le débat et je donne la parole à l'honorable député de Québec-Est (M. Tremblay).

ORDRES INSCRITS AU NOM DU GOUVERNEMENT

[Français]

LA LOI SUR LA TAXE D'ACCISE ET AUTRES LOIS CONNEXES

MESURE MODIFICATIVE

La Chambre reprend l'étude de la motion de M^{me} McDougall: Que le projet de loi C-80, Loi modifiant la Loi sur la taxe d'accise et la Loi sur l'accise et modifiant d'autres lois en conséquence, soit lu pour la 2^e fois et renvoyé à un comité législatif.

M. Marcel R. Tremblay (Québec-Est): Monsieur le Président, avant de commencer, j'aimerais peut-être faire une brève remarque. Vous savez jusqu'à quel point les événements se bousculent ici à Ottawa et, régulièrement, nous devons changer nos priorités. J'aimerais souligner d'une façon particulière tout le travail consacré par notre personnel afin de nous permettre de livrer le produit au moment où on nous le demande. Je remerciais d'une façon particulière notre personnel législatif et de secrétariat de leur appui ainsi que de leur aide continue.

Monsieur le Président, vous vous souvenez de l'empressement avec lequel les députés se sont présentés afin de commenter le budget du ministre des Finances (M. Wilson) du 23 mai dernier. C'est avec autant de plaisir et d'honneur que je prends la parole aujourd'hui, cette fois sur le projet de loi modifiant la Loi sur la taxe d'accise et la loi sur l'accise. Cette loi a reçu sa première lecture, de mémoire, le 18 octobre dernier.

Comme je le disais dans un discours que je prononçais dans cette enceinte il y a presque cinq mois jour pour jour, le budget Wilson est juste, équitable, réaliste et efficace. Je suis heureux de réaliser, monsieur le Président, que vous vous rappelez mes paroles d'il y a cinq mois.

Alors que l'opposition s'efforce à dénigrer le fait que les mesures sont trop sévères, fiscalistes et économistes, ils se sont dits surpris que le budget n'ait pas été davantage «drastique». La population canadienne appuie aussi les démarches de ce gouvernement pour diminuer le déficit. Le 4 septembre dernier, elle nous a dit d'une voix claire et unanime: Débarrassez-vous de ces dirigeants qui se prennent pour des dieux omnipotents et qui s'amusent à dépenser sans penser au lendemain. J'oserais presque dire que c'était de l'irresponsabilité qu'ils démontraient auprès de la population qui leur avait fait confiance aveuglément et pendant si longtemps.

Le 23 mai dernier, tous les Canadiens s'attendaient et espéraient, monsieur le Président, entendre enfin parler la raison et se serrer les ceintures, toujours dans un esprit d'équité et de justice pour tous, puisqu'aucun groupe n'était plus favorisé qu'un autre. Le gouvernement a même reculé sciemment et consciemment devant les manifestations d'opinions des gens

âgés sur la question de l'indexation des pensions de sécurité de la vieillesse.

Nous écoutons la population du Nous, lorsqu'elle nous lance un appel au secours. Nous ne la laissons pas suffoquer sur une montagne d'injustices fiscales.

Le budget du 23 mai annonçait les trois grands objectifs pour lesquels je vous ferai grâce de commentaires. Il suffit de dire que les deux premiers sont en marche, les mesures étant prises pour amorcer l'encouragement de l'entreprise privée, et la gestion plus efficace de l'État, comme vous le savez, va bon train.

Monsieur le Président, comment ralentir et ultérieurement cesser la croissance de la dette nationale chiffrée à 200 milliards de dollars? Comment redresser une situation qui veut que pendant les trois dernières années, notre dette nationale ait augmenté de 75 p. 100, alors que l'économie n'a augmenté, elle, que de 25 p. 100? Le gouvernement précédent, comme je viens d'entendre un de mes collègues, nous a littéralement laissés «dans le rouge», monsieur le Président.

Il a fallu emprunter énormément pour arriver à joindre les deux bouts. Notre peuple canadien sait très bien qu'un tiers de chaque dollar va au paiement des intérêts encourus alors qu'il y a 10 ans, seulement un huitième du dollar allait au paiement de la dette. Monsieur le Président, la situation à laquelle notre gouvernement a dû faire face est aberrante.

Il fallait aller chercher des fonds additionnels pour ne pas laisser sombrer le pays dans ce marasme qui rendait toute notre population, voire même l'ensemble du gouvernement atrophié.

Le gouvernement s'est retroussé les manches et a amené, non pas des mesures très énergiques pour maîtriser les déficits annuels toujours croissants, non, monsieur le Président, notre gouvernement a pris une approche prudente, au risque de me répéter, une approche plus conservatrice. Nous nous sommes engagés à régler, ou du moins, nous nous sommes engagés dans un chemin qui réduira ce problème avec le temps. C'est la raison pour laquelle les recettes et les dépenses de l'État se devaient d'être rationalisées.

Je m'attarde donc, monsieur le Président, au projet de loi C-80, qui touche plus particulièrement les recettes de l'État. Je ne puis insister suffisamment sur le fait que les trois quarts des mesures de contrôle du déficit amorcées par notre gouvernement à ce jour visent une réduction des dépenses plutôt que l'augmentation des recettes de celui-ci. Cette augmentation des recettes des taxes à la consommation n'est qu'un pas de plus qui assurera à la population canadienne que notre gouvernement, en tenant ses promesses, est une fois de plus digne de sa confiance en ce qui a trait à l'économie canadienne.

L'introduction a déjà commencé à porter fruit. La création, comme mon collègue de Nepean-Carleton (M. Tupper) l'a mentionné tout à l'heure, d'au moins 300,000 emplois a sensiblement baissé le taux de chômage. L'inflation est à la baisse et ses tendances sont appelées à continuer dans un avenir prochain.